

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

46, cours de la République – 69100 Villeurbanne

COMITÉ SYNDICAL

Délibération de la séance du
vendredi 8 novembre 2019



Président : M. Loïc Chabrier, adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne

Vice-Présidente : Mme Myriam Picot, conseillère Métropole de Lyon

Présents : Mme Antoinette Butet-Vallias, conseillère municipale, Ville de Villeurbanne
M. Loïc Chabrier, adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne
M. Jean Wilfried Martin, conseiller Métropole de Lyon
Mme Myriam Picot, conseillère Métropole de Lyon
Mme Anne Reveyrand, conseillère Métropole de Lyon

Excusé(e)s : M. Jean Paul Chich, conseiller municipal, Ville de Villeurbanne, **donne pouvoir** à M. Loïc Chabrier
M. Ikhlef Chikh, conseiller municipal, Ville de Villeurbanne

Absents : Mme Sarah Sultan, adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne
M. Damien Berthilier, conseiller Métropole de Lyon

Délibération 1929 : Intégration des heures complémentaires liées Orchestre à l'école dans les quotités horaires des postes concernés (Accordéon, Clarinette, Percussions orientales, Tuba, Violon)

Rapporteurs : Mme Charlotte LAVIE, responsable vie scolaire et M. Martial PARDO, directeur de l'ENMDAD.

Délibération n°1929 – Intégration des heures complémentaires dédiées aux « Orchestres à l'école » dans les quotités horaires des postes concernés (Accordéon, Clarinette, Percussions orientales, Tuba, Violon) :

Mesdames, Messieurs,

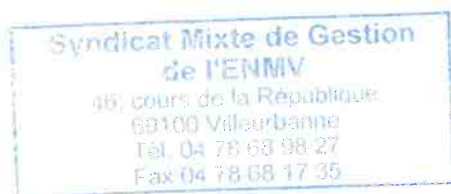
Pour répondre aux besoins du Projet d'Etablissement et après avis du Comité Technique Paritaire du 17 octobre 2019, il est proposé l'intégration des heures complémentaires dédiées aux « Orchestres à l'école », en ajout de la quotité actuelle des postes non complets suivants, engagés dans ce dispositif, avec effet au 1^{er} décembre 2019 :

- Évolution de la quotité du poste PEA accordéon classe normale n° 304 de 15/16ème à 16/16ème (temps complet 100% soit 16h00 de face à face pédagogique).
- Évolution de la quotité du poste PEA classe normale tuba n°374 de 12/16ème à 13/16ème (81.25% soit 13h00 de face à face pédagogique).
- Évolution de la quotité du poste APEA 1^{ère} classe violon n°378 de 15/20ème à 17/20ème (85% soit 17h00 de face à face pédagogique).
- Évolution de la quotité du poste APEA 1^{ère} classe clarinette n°318 de 10/20ème à 12/20ème (60% soit 12 heures de face à face pédagogique).
- Évolution de la quotité du poste APEA 2^{ème} classe percussions orientales n°359 de 6/20ème à 8/20ème (40% soit 8 heures de face à face pédagogique).

Il est proposé aux membres du comité syndical d'approuver les évolutions de quotité horaires mentionnées plus haut.

Annexes : 5 anciennes fiches de poste – 5 nouvelles fiches de poste.

Après vote, les membres de syndicat mixte de gestion adoptent les présentes modifications de postes.



Loïc CHABRIER

Président du Syndicat Mixte de Gestion

**Ecole Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique
Villeurbanne**

Transmission Préfecture le : 14/11/2019

FICHE DE POSTE

ville de villeurbanne

FICHE DE POSTE : ENSEIGNANT/ENSEIGNANTE – PEA – ACCORDEON (93,75%) CLIQUEZ ICI POUR TAPER DU TEXTE. CLIQUEZ ICI POUR TAPER DU TEXTE.

CRÉÉE

MISE À JOUR

ACTUALISATION

LE 01/09/2017

CTP DU A DEFINIR

LE CLIQUEZ ICI POUR ENTRER UNE DATE.

DIRECTION GENERALE

DIRECTION

DIRECTION SERVICE

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART
DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

ENMDAD

POLE ENSEIGNEMENT

MISSIONS

Enseignement de l'accordéon (système à déclencheur – basses standards et chromatiques)

ACTIVITÉS

- Enseigner l'accordéon dans le domaine classique à contemporain sur le cursus complet, de la sensibilisation jusqu'au cycle spécialisé, et en ouverture vers d'autres champs esthétiques
- Transmettre les répertoires dans une approche large, approfondie et de haute exigence de technicité et de style.
- Développer l'ouverture et la diversification esthétiques dans une approche soutenue de transversalité
- Transmettre des éléments approfondis de langages et de culture de ces différentes esthétiques
- Mettre en œuvre des pratiques collectives et des projets de classe et en interclasses
- Initier et former à l'invention (improvisation, composition, arrangement)
- Concevoir et mener des actions de sensibilisation vers les jeunes publics hors les murs (orchestre à l'école, diffusion, etc.)
- Préparer et suivre les réalisations publiques des élèves.
- Suivre et évaluer les élèves en tant que professeur référent de la classe, en lien étroit avec la scolarité
- Participer à la concertation et à la recherche pédagogique dans l'école
- Intégrer le Centre de Documentation et le studio d'enregistrement au parcours des élèves
- Représenter le cas échéant l'établissement dans les réseaux professionnels concernés par la discipline.

COMPÉTENCES

ANNEXE DELIB 1929 Ancienne fiche de poste PEA 93.75% Accordéon

Format d'enregistrement du fichier : FDP_Cat_nom-du-poste_AAAA_DIRserveur

- **Connaissances**
 - Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques larges et approfondies
 - Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique
- **Savoir-faire**
 - Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques
 - Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats
 - Aptitude à l'innovation, à l'expérimentation
 - Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines
 - Aptitude à œuvrer en direction de publics diversifiés
 - Aptitude à développer la pédagogie sur des bases larges et approfondies
- **Savoir être et attitudes requises**
 - Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination de projet et de département pédagogique

LIENS HIÉRARCHIQUES

- Rattachement hiérarchique au directeur ou au directeur adjoint en fonction du rattachement du département disciplinaire.

LIENS FONCTIONNELS

- Rattachement fonctionnel fonctionnel au directeur ou au directeur adjoint en fonction du rattachement du département disciplinaire.

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

- **Lieu de travail :**
 - Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique – 46 cours de la République 69100 Villeurbanne. Ecoles et structures de quartiers
- **Moyens spécifiques détenus**
 - Sans objet
- **Contraintes**
 - Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)
 - Vous pouvez apporter des précisions sur les horaires prise de poste avant 18h ou fin de journée après 18h00.
- **Horaires de travail**
 - 15h00 de face à face pédagogique, annualisation des congés sur calendrier scolaire de l'Education Nationale
 - Règlement particulier du temps de travail du service en date du (indiquer la date du CIP du règlement)

CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE

Cadre d'emploi des professeurs d'enseignement artistique

NBI pas de NBI

Régime indemnitaire : régime indemnitaire de base

FICHE DE POSTE

ville de villeurbanne

**FICHE DE POSTE : ENSEIGNANT/ENSEIGNANTE – PEA –
ACCORDEON A TEMPS COMPLET (100%)** CLIQUEZ ICI POUR
TAPER DU TEXTE. CLIQUEZ ICI POUR TAPER DU TEXTE.

CRÉÉE

MISE À JOUR

ACTUALISATION

LE 01/09/2017

CTP DU A DEFINIR

LE CLIQUEZ ICI POUR ENTRER UNE DATE.

DIRECTION GENERALE

DIRECTION

DIRECTION SERVICE

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART
DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

ENMDAD

POLE ENSEIGNEMENT

MISSIONS

Enseignement de l'accordéon (système à déclencheur – basses standards et chromatiques)

ACTIVITÉS

- Enseigner l'accordéon dans le domaine classique à contemporain sur le cursus complet, de la sensibilisation jusqu'au cycle spécialisé, et en ouverture vers d'autres champs esthétiques
- Transmettre les répertoires dans une approche large, approfondie et de haute exigence de technicité et de style.
- Développer l'ouverture et la diversification esthétiques dans une approche soutenue de transversalité
- Transmettre des éléments approfondis de langages et de culture de ces différentes esthétiques
- Mettre en œuvre des pratiques collectives et des projets de classe et en interclasses
- Initier et former à l'invention (improvisation, composition, arrangement)
- Concevoir et mener des actions de sensibilisation vers les jeunes publics hors les murs (orchestre à l'école, diffusion, etc.)
- Préparer et suivre les réalisations publiques des élèves.
- Suivre et évaluer les élèves en tant que professeur référent de la classe, en lien étroit avec la scolarité
- Participer à la concertation et à la recherche pédagogique dans l'école
- Intégrer le Centre de Documentation et le studio d'enregistrement au parcours des élèves
- Représenter le cas échéant l'établissement dans les réseaux professionnels concernés par la discipline.

COMPÉTENCES

ANNEXE DELIB 1929 Nouvelle fiche de poste PEA TC Accordéon

Format d'enregistrement du fichier : FDP_Cat_nomi-du-poste_AAAA_DIRserv.docx

- **Connaissances**
 - Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques larges et approfondies
 - Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique
- **Savoir-faire**
 - Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques
 - Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats
 - Aptitude à l'innovation, à l'expérimentation
 - Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines
 - Aptitude à œuvrer en direction de publics diversifiés
 - Aptitude à développer la pédagogie sur des bases larges et approfondies
- **Savoir être et attitudes requises**
 - Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination de projet et de département pédagogique

LIENS HIÉRARCHIQUES

- Rattachement hiérarchique au directeur adjoint.

LIENS FONCTIONNELS

- Rattachement fonctionnel fonctionnel au directeur.

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

- **Lieu de travail :**
 - Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique – 46 cours de la République 69100 Villeurbanne. Ecoles et structures de quartiers
- **Moyens spécifiques détenus**
 - Sans objet
- **Contraintes**
 - Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)
 - Vous pouvez apporter des précisions sur les horaires : prise de poste avant 8h et fin de journée après 18h00.
- **Horaires de travail**
 - 16h00 de face à face pédagogique, annualisation des congés sur calendrier scolaire de l'Education Nationale
 - Règlement particulier du temps de travail du service en date du (indiquez la date du CTR de règlement)

CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE

Cadre d'emploi des professeurs d'enseignement artistique

NBI pas de NBI

Régime indemnitaire : régime indemnitaire de base

FICHE DE POSTE

ville de Villeurbanne

FICHE DE POSTE : ENSEIGNANT/ENSEIGNANTE – PEA (CATEGORIE A) – TUBA (75%) N° XXXX

CRÉÉE

MISE À JOUR

ACTUALISATION

LE 01/09/2017

CTP DU 15/03/2018

LE 15/03/2018

DIRECTION GENERALE

DIRECTION

DIRECTION SERVICE

DGA CULTURE JEUNESSE PROSPECTIVE

ENMDAD

POLE ENSEIGNEMENT

MISSIONS

- Enseignement du tuba

ACTIVITÉS

- Enseigner le tuba, dans le domaine classique à contemporain sur le cursus complet, de la sensibilisation jusqu'au cycle spécialisé, et en ouverture vers d'autres champs esthétiques
- Transmettre les répertoires dans une approche large, approfondie et de haute exigence de technicité et de style.
- Développer l'ouverture et la diversification esthétiques dans une approche soutenue de transversalité
- Transmettre des éléments approfondis de langages et de culture de ces différentes esthétiques
- Mettre en œuvre des pratiques collectives et des projets de classe et en interclasses
- Initier et former à l'invention (improvisation, composition, arrangement)
- Concevoir et mener des actions de sensibilisation vers les jeunes publics hors les murs (orchestre à l'école, diffusion, etc.)
- Préparer et suivre les réalisations publiques des élèves.
- Suivre et évaluer les élèves en tant que professeur référent de la classe, en lien étroit avec la scolarité
- Participer à la concertation et à la recherche pédagogique dans l'école
- Intégrer le Centre de Documentation et le studio d'enregistrement au parcours des élèves
- Représenter le cas échéant l'établissement dans les réseaux professionnels concernés par la discipline.

COMPÉTENCES

- **Connaissances**
 - Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques larges et approfondies

ANNEXE DELIB 1929 Ancienne fiche de poste PEA 75% Tuba

Format d'enregistrement du fichier : FDP_Cat_nom-du-poste_AAAA_DIRserv.docx

- Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique
- **Savoir-faire**
 - Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques
 - Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats
 - Aptitude à l'innovation, à l'expérimentation
 - Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines
 - Aptitude à œuvrer en direction de publics diversifiés
 - Aptitude à développer la pédagogie sur des bases larges et approfondies
- **Savoir être et attitudes requises**
 - Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination de projet et de département pédagogique (valorisation sur régime indemnitaire – groupe 2)

LIENS HIÉRARCHIQUES

- Rattachement hiérarchique et fonctionnel au directeur ou au directeur adjoint en fonction du rattachement du département disciplinaire (cf.annexe).

LIENS FONCTIONNELS

- Rattachement fonctionnel à l'ensemble des services administratifs et techniques

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

- **Lieu de travail :**
 - Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique – 46 cours de la République 69100 Villeurbanne. Ecoles et structures de quartiers
- **Moyens spécifiques détenus**
 - Sans objet
- **Contraintes**
 - Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)
 - Vous pouvez apporter des précisions sur les horaires : pré de poste avant 18h et ou fin de journée après 18h00.
- **Horaires de travail**
 - 12h00 de face à face pédagogique pour un temps complet, annualisation des congés sur calendrier scolaire de l'Education Nationale
 - Règlement particulier du temps de travail du service en date du *(indiquez la date du C EP du règlement)*

CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE

Cadre d'emploi des professeurs d'enseignement artistique

NBI pas de NBI

Régime indemnitaire : régime indemnitaire de base

FICHE DE POSTE

ville de Villeurbanne

FICHE DE POSTE : ENSEIGNANT/ENSEIGNANTE – PEA (CATEGORIE A) – TUBA (81.25%) N° XXXX

CRÉÉE

MISE À JOUR

ACTUALISATION

LE 01/09/2017

CTP DU 15/03/2018

LE 15/03/2018

DIRECTION GENERALE

DIRECTION

DIRECTION SERVICE

DGA CULTURE JEUNESSE PROSPECTIVE

ENMDAD

POLE ENSEIGNEMENT

MISSIONS

- Enseignement du tuba

ACTIVITÉS

- Enseigner le tuba, dans le domaine classique à contemporain sur le cursus complet, de la sensibilisation jusqu'au cycle spécialisé, et en ouverture vers d'autres champs esthétiques Transmettre les répertoires dans une approche large, approfondie et de haute exigence de technicité et de style.
- Développer l'ouverture et la diversification esthétiques dans une approche soutenue de transversalité
- Transmettre des éléments approfondis de langages et de culture de ces différentes esthétiques
- Mettre en œuvre des pratiques collectives et des projets de classe et en interclasses
- Initier et former à l'invention (improvisation, composition, arrangement)
- Concevoir et mener des actions de sensibilisation vers les jeunes publics hors les murs (orchestre à l'école, diffusion, etc.)
- Préparer et suivre les réalisations publiques des élèves.
- Suivre et évaluer les élèves en tant que professeur référent de la classe, en lien étroit avec la scolarité
- Participer à la concertation et à la recherche pédagogique dans l'école
- Intégrer le Centre de Documentation et le studio d'enregistrement au parcours des élèves
- Représenter le cas échéant l'établissement dans les réseaux professionnels concernés par la discipline.

COMPÉTENCES

- **Connaissances**
 - Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques larges et approfondies

ANNEXE DELIB 1929 Nouvelle fiche de poste PEA 81.25% Tuba

Format d'enregistrement du fichier : FDP_Cat_nom-du-poste_AAAA_DIRserv.docx

- Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique
- **Savoir-faire**
 - Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques
 - Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats
 - Aptitude à l'innovation, à l'expérimentation
 - Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines
 - Aptitude à œuvrer en direction de publics diversifiés
 - Aptitude à développer la pédagogie sur des bases larges et approfondies
- **Savoir être et attitudes requises**
 - Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination de projet et de département pédagogique (valorisation sur régime indemnitaire – groupe 2)

LIENS HIÉRARCHIQUES

- Rattachement hiérarchique au directeur adjoint.

LIENS FONCTIONNELS

- Rattachement fonctionnel au directeur

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

- **Lieu de travail :**
 - Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique – 46 cours de la République 69100 Villeurbanne. Ecoles et structures de quartiers
- **Moyens spécifiques détenus**
 - Sans objet
- **Contraintes**
 - Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)
 - Vous pouvez apporter des précisions sur les horaires (prise de poste à partir 8h et ou fin de journée après 18h00).
- **Horaires de travail**
 - 13h00 de face à face pédagogique pour un temps complet, annualisation des congés sur calendrier scolaire de l'Éducation Nationale
 - Règlement particulier du temps de travail du service en date du Indiquez la date du CTP du règlement

CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE

Cadre d'emploi des professeurs d'enseignement artistique

NBI pas de NBI

Régime indemnitaire : régime indemnitaire de base

FICHE DE POSTE

ville de villeurbanne

PROJET FICHE DE POSTE : ENSEIGNANT/ENSEIGNANTE – APEA – DISCIPLINE VIOLON (75%) CLIQUEZ ICI POUR TAPER DU TEXTE.

CRÉÉE

MISE À JOUR

ACTUALISATION

LE 01/09/2017

CTP DU A DEFINIR

LE 23/03/2017

DIRECTION GENERALE

DIRECTION

DIRECTION SERVICE

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART
DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

ENMDAD

POLE ENSEIGNEMENT

MISSIONS

- Enseignement du violon

ACTIVITÉS

- Enseigner le violon dans le domaine classique à contemporain depuis la sensibilisation et sur les trois cycles du cursus amateur , en ouverture vers d'autres champs esthétiques
- Transmettre les répertoires dans une approche généraliste en ouverture inter-esthétique
- Transmettre les repères de langages et de culture de ces différentes esthétiques
- Mettre en œuvre des pratiques collectives et des projets de classe et en interclasses
- Initier et former à l'invention (improvisation, composition, arrangement)
- Mener des actions de sensibilisation vers les jeunes publics hors les murs (orchestre à l'école, diffusion, etc.)
- Préparer et suivre les réalisations publiques des élèves
- Suivre et évaluer les élèves en tant que professeur référent de la classe, en lien étroit avec la scolarité
- Participer à la concertation et à la recherche pédagogique dans l'école.
- Intégrer le Centre de Documentation et le studio d'enregistrement au parcours des élèves

COMPÉTENCES

- **Connaissances**
 - Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques larges et généralistes
 - Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique

ANNEXE DELIB 1929 Ancienne fiche de poste APEA 75% Violon

Format d'enregistrement du fichier : FDP_Cat_nom-du-poste_XXX_DIRserv.docx

- **Savoir-faire**
 - Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques
 - Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats
 - Aptitude à l'innovation, à l'expérimentation
 - Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines
 - Aptitude à œuvrer en direction de publics diversifiés
 - Aptitude à développer la pédagogie sur des bases généralistes
- **Savoir être et attitudes requises**
 - Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination de projet

LIENS HIÉRARCHIQUES

- Rattachement hiérarchique au directeur ou au directeur adjoint en fonction du rattachement du département disciplinaire.

LIENS FONCTIONNELS

- Rattachement fonctionnel au directeur ou au directeur adjoint en fonction du rattachement du département disciplinaire.

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

- **Lieu de travail :**
 - Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique – 46 cours de la République 69100 Villeurbanne. Ecoles et structures de quartiers
- **Moyens spécifiques détenus**
 - Sans objet
- **Contraintes**
 - Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)
 - Vous pouvez apporter des précisions sur les horaires (prise de poste avant 8h et fin de journée après 18h00).
- **Horaires de travail**
 - 15h00 de face à face pédagogique, annualisation des congés sur calendrier scolaire de l'Education Nationale
 - Règlement particulier du temps de travail du service en date du *Indiquez la date du CTP du règlement*

CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE

Cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique

NBI pas de NBI

Régime indemnitaire : régime indemnitaire de base

FICHE DE POSTE

ville de villeurbanne

PROJET FICHE DE POSTE : ENSEIGNANT/ENSEIGNANTE – APEA – DISCIPLINE VIOLON (85%) CLIQUEZ ICI POUR TAPER DU TEXTE.

CRÉÉE

MISE À JOUR

ACTUALISATION

LE 01/09/2017

CTP DU A DEFINIR

LE 23/03/2017

DIRECTION GENERALE

DIRECTION

DIRECTION SERVICE

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART
DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

ENMDAD

POLE ENSEIGNEMENT

MISSIONS

- Enseignement du violon

ACTIVITÉS

- Enseigner le violon dans le domaine classique à contemporain depuis la sensibilisation et sur les trois cycles du cursus amateur , en ouverture vers d'autres champs esthétiques
- Transmettre les répertoires dans une approche généraliste en ouverture inter-esthétique
- Transmettre les repères de langages et de culture de ces différentes esthétiques
- Mettre en œuvre des pratiques collectives et des projets de classe et en interclasses
- Initier et former à l'invention (improvisation, composition, arrangement)
- Mener des actions de sensibilisation vers les jeunes publics hors les murs (orchestre à l'école, diffusion, etc.)
- Préparer et suivre les réalisations publiques des élèves
- Suivre et évaluer les élèves en tant que professeur référent de la classe, en lien étroit avec la scolarité
- Participer à la concertation et à la recherche pédagogique dans l'école.
- Intégrer le Centre de Documentation et le studio d'enregistrement au parcours des élèves

COMPÉTENCES

- **Connaissances**
 - Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques larges et généralistes
 - Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique

ANNEXE DELIB 1929 Nouvelle fiche de poste APEA 85% violon

Format d'enregistrement du fichier : FDP_Cat_geni-du-poste_AAAA_DIRserv.docx

- **Savoir-faire**
 - Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques
 - Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats
 - Aptitude à l'innovation, à l'expérimentation
 - Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines
 - Aptitude à œuvrer en direction de publics diversifiés
 - Aptitude à développer la pédagogie sur des bases généralistes
- **Savoir être et attitudes requises**
 - Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination de projet

LIENS HIÉRARCHIQUES

- Rattachement hiérarchique au directeur adjoint.

LIENS FONCTIONNELS

- Rattachement fonctionnel au directeur.

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

- **Lieu de travail :**
 - Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique – 46 cours de la République 69100 Villeurbanne. Ecoles et structures de quartiers
- **Moyens spécifiques détenus**
 - Sans objet
- **Contraintes**
 - Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)
 - Vous pouvez apporter des précisions sur les horaires (prise de poste avant 8h et/ou fin de journée après 18h00).
- **Horaires de travail**
 - 17h00 de face à face pédagogique, annualisation des congés sur calendrier scolaire de l'Education Nationale
 - Règlement particulier du temps de travail du service en date du [indiquez la date du CTP du règlement]

CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE

Cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique

NBI pas de NBI

Régime indemnitaire : régime indemnitaire de base

FICHE DE POSTE

ville de villeurbanne

ENSEIGNANT – ASSISTANT PRINCIPAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – CLARINETTE (TEMPS NON COMPLET 50%) NUMERO DU POSTE

CRÉÉE

MISE À JOUR

ACTUALISATION

LE 01/09/2017

CTP DU CLIQUEZ ICI POUR ENTRER UNE DATE.

LE 23/03/2017

DIRECTION GENERALE

DIRECTION

DIRECTION SERVICE

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART
DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

ENMDAD

POLE ENSEIGNEMENT

MISSIONS

- Enseignement de la clarinette

ACTIVITÉS

- Enseigner la clarinette dans le domaine Classique à Contemporain depuis la sensibilisation et sur les trois cycles du cursus amateur, en ouverture vers d'autres champs esthétiques
- Transmettre les répertoires dans une approche généraliste en ouverture inter-esthétique
- Transmettre les repères de langages et de culture de ces différentes esthétiques
- Mettre en œuvre des pratiques collectives et des projets de classe et en interclasses
- Initier et former à l'invention (improvisation, composition, arrangement)
- Mener des actions de sensibilisation vers les jeunes publics hors les murs (orchestre à l'école, diffusion, etc.),
- Préparer et suivre les réalisations publiques des élèves.
- Suivre et évaluer les élèves en tant que professeur référent de la classe, en lien étroit avec la scolarité
- Participer à la concertation et à la recherche pédagogique dans l'école.
- Intégrer le Centre de Documentation et le studio d'enregistrement au parcours des élèves

Activité 4.

COMPÉTENCES

- **Connaissances**
 - Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques larges et généralistes
 - Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique

ANNEXE DELIB 1929 Ancienne fiche de poste APEA 50% Clarinette

Format d'enregistrement du fichier : FDP_Cat_nom-du-poste_AAAA_DIRserv.docx

- **Savoir-faire**
 - Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques
 - Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats
 - Aptitude à l'innovation, à l'expérimentation
 - Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines
 - Aptitude à œuvrer en direction de publics diversifiés
 - Aptitude à développer la pédagogie sur des bases généralistes
- **Savoir être et attitudes requises**
 - Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination de projet

LIENS HIÉRARCHIQUES

- L'enseignant assistant principal d'enseignement artistique – clarinette est rattaché hiérarchiquement au directeur ou au directeur adjoint en fonction du rattachement du département disciplinaire.

LIENS FONCTIONNELS

- L'enseignant assistant principal d'enseignement artistique – clarinette est rattaché fonctionnellement au directeur ou au directeur adjoint en fonction du rattachement du département disciplinaire.

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

- **Lieu de travail :**
 - Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique – 46 cours de la République 69100 Villeurbanne. Ecoles et structures de quartiers
- **Moyens spécifiques détenus**
 - Indiquez les moyens techniques particuliers, et/ou les habilitations nécessaires
- **Contraintes**
 - Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)
 - Vous pouvez apporter des précisions sur les horaires (prise de poste avant 8h et/ou fin de journée après 18h00).
- **Horaires de travail**
 - Indiquez l'option ARF du service.
 - Règlement particulier du temps de travail du service en date du _____ Indiquez la date du CIP du règlement

CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE

Cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique

NBI sans objet

Régime indemnitaire : régime indemnitaire de base

FICHE DE POSTE

ville de villeurbanne

ENSEIGNANT – ASSISTANT PRINCIPAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – CLARINETTE (TEMPS NON COMPLET 60%) NUMERO DU POSTE

CRÉÉE

MISE À JOUR

ACTUALISATION

LE 01/09/2017

CTP DU CLIQUEZ ICI POUR ENTRER UNE DATE

LE 23/03/2017

DIRECTION GENERALE

DIRECTION

DIRECTION SERVICE

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART
DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

ENMDAD

POLE ENSEIGNEMENT

MISSIONS

- Enseignement de la clarinette

ACTIVITÉS

- Enseigner la clarinette dans le domaine Classique à Contemporain depuis la sensibilisation et sur les trois cycles du cursus amateur, en ouverture vers d'autres champs esthétiques
- Transmettre les répertoires dans une approche généraliste en ouverture inter-esthétique
- Transmettre les repères de langages et de culture de ces différentes esthétiques
- Mettre en œuvre des pratiques collectives et des projets de classe et en interclasses
- Initier et former à l'invention (improvisation, composition, arrangement)
- Mener des actions de sensibilisation vers les jeunes publics hors les murs (orchestre à l'école, diffusion, etc.),
- Préparer et suivre les réalisations publiques des élèves.
- Suivre et évaluer les élèves en tant que professeur référent de la classe, en lien étroit avec la scolarité
- Participer à la concertation et à la recherche pédagogique dans l'école.
- Intégrer le Centre de Documentation et le studio d'enregistrement au parcours des élèves

Annexé 4

COMPÉTENCES

- **Connaissances**
 - Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques larges et généralistes
 - Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique

ANNEXE DELIB 1929 Nouvelle fiche de poste APEA 50% clarinette

Format d'enregistrement du fichier : FDP_Cat_nom-du-poste_AAAA_DIRserv.docx

- **Savoir-faire**
 - Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques
 - Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats
 - Aptitude à l'innovation, à l'expérimentation
 - Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines
 - Aptitude à œuvrer en direction de publics diversifiés
 - Aptitude à développer la pédagogie sur des bases généralistes
- **Savoir être et attitudes requises**
 - Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination de projet

LIENS HIÉRARCHIQUES

- L'enseignant assistant principal d'enseignement artistique – clarinette est rattaché hiérarchiquement au directeur adjoint.

LIENS FONCTIONNELS

- L'enseignant assistant principal d'enseignement artistique – clarinette est rattaché fonctionnellement au directeur.

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

- **Lieu de travail :**
 - Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique – 46 cours de la République 69100 Villeurbanne. Ecoles et structures de quartiers
- **Moyens spécifiques détenus**
 - Indiquer les moyens techniques particuliers, et/ou les habilitations nécessaires.
- **Contraintes**
 - Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)
 - Vous pouvez apporter des précisions sur les horaires (poste avant 8h et ou fin de journée après 18h00).
- **Horaires de travail**
 - Indiquez l'option ABIT du service.
 - Règlement particulier du temps de travail du service en date du Indiquez la date du C.T.P du règlement

CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE

Cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique

NBI sans objet

Régime indemnitaire : régime indemnitaire de base

FICHE DE POSTE

ville de villeurbanne

ENSEIGNANT/ENSEIGNANTE – APEA – PERCUSSIONS ORIENTALES (30%) N°

CRÉÉE

MISE À JOUR

ACTUALISATION

LE 01/09/2017

CTP DU 15/03/2018

LE 17/01/2018

DIRECTION GENERALE

DIRECTION

DIRECTION SERVICE

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

ENMDAD

POLE ENSEIGNEMENT

MISSIONS

- Enseignement de la musique orientale par les percussions

ACTIVITÉS

- Enseigner les percussions orientales dans le domaine des musiques traditionnelles depuis la sensibilisation et sur les trois cycles du cursus amateur, en lien avec les instruments mélodiques et avec la danse, et en ouverture vers d'autres champs esthétiques
- Transmettre les répertoires dans une approche généraliste en ouverture inter-esthétique
- Transmettre les repères de langages et de culture de ces différentes esthétiques
- Mettre en œuvre des pratiques collectives et des projets de classe et en interclasses
- Initier et former à l'invention (improvisation, composition, arrangement)
- Accompagner la danse (orientale et contemporaine)
- Mener des actions de sensibilisation vers les jeunes publics hors les murs (orchestre à l'école, diffusion, etc.)
- Préparer et suivre les réalisations publiques des élèves
- Suivre et évaluer les élèves en tant que professeur référent de la classe, en lien étroit avec la scolarité
- Participer à la concertation et à la recherche pédagogique dans l'école.
- Intégrer le Centre de Documentation et le Studio d'enregistrement au parcours des élèves

COMPÉTENCES

- **Connaissances**
 - Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques larges et généralistes

ANNEXE DELIB 1929 Ancienne fiche de poste APEA 30% percussions

Format d'enregistrement du fichier : FDP_Cat_nom-du-poste_AAAA_DIRserv.docx

- Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique
- **Savoir-faire**
 - Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques
 - Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats
 - Aptitude à l'innovation, à l'expérimentation
 - Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines
 - Aptitude à œuvrer en direction de publics diversifiés
 - Aptitude à développer la pédagogie sur des bases généralistes
- **Savoir être et attitudes requises**
 - Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination de projet

LIENS HIÉRARCHIQUES

- Rattachement hiérarchique au directeur ou au directeur adjoint en fonction du rattachement du département disciplinaire.

LIENS FONCTIONNELS

- Rattachement fonctionnel au directeur ou au directeur adjoint en fonction du rattachement du département disciplinaire.

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

- **Lieu de travail :**
 - Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique – 46 cours de la République 69100 Villeurbanne. Ecoles et structures de quartiers
- **Moyens spécifiques détenus**
 - Sans objet
- **Contraintes**
 - Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)
 -
- **Horaires de travail**
 - 6h de face à face pédagogique, annualisation des congés sur calendrier scolaire de l'Education Nationale
 - Règlement particulier du temps de travail du service en date du

CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE

Cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique

NBI pas de NBI

Régime indemnitaire : régime indemnitaire de base

FICHE DE POSTE

ville de villeurbanne

ENSEIGNANT/ENSEIGNANTE – APEA – PERCUSSIONS ORIENTALES (40%) N°

CRÉÉE

MISE À JOUR

ACTUALISATION

LE 01/09/2017

CTP DU 15/03/2018

LE 17/01/2018

DIRECTION GENERALE

DIRECTION

DIRECTION SERVICE

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART
DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

ENMDAD

POLE ENSEIGNEMENT

MISSIONS

- Enseignement de la musique orientale par les percussions

ACTIVITÉS

- Enseigner les percussions orientales dans le domaine des musiques traditionnelles depuis la sensibilisation et sur les trois cycles du cursus amateur, en lien avec les instruments mélodiques et avec la danse, et en ouverture vers d'autres champs esthétiques
- Transmettre les répertoires dans une approche généraliste en ouverture inter-esthétique
- Transmettre les repères de langages et de culture de ces différentes esthétiques
- Mettre en œuvre des pratiques collectives et des projets de classe et en interclasses
- Initier et former à l'invention (improvisation, composition, arrangement)
- Accompagner la danse (orientale et contemporaine)
- Mener des actions de sensibilisation vers les jeunes publics hors les murs (orchestre à l'école, diffusion, etc.)
- Préparer et suivre les réalisations publiques des élèves
- Suivre et évaluer les élèves en tant que professeur référent de la classe, en lien étroit avec la scolarité
- Participer à la concertation et à la recherche pédagogique dans l'école.
- Intégrer le Centre de Documentation et le Studio d'enregistrement au parcours des élèves

COMPÉTENCES

- **Connaissances**
 - Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques larges et généralistes

ANNEXE DELIB 1929 Nouvelle fiche de poste APEA 40% percussions

[Format d'enregistrement du fichier : FDP_Gat_nom-du-poste_AAAA_DIRserv.docx]

- Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique
- **Savoir-faire**
 - Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques
 - Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats
 - Aptitude à l'innovation, à l'expérimentation
 - Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines
 - Aptitude à œuvrer en direction de publics diversifiés
 - Aptitude à développer la pédagogie sur des bases généralistes
- **Savoir être et attitudes requises**
 - Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination de projet

LIENS HIÉRARCHIQUES

- Rattachement hiérarchique au directeur.

LIENS FONCTIONNELS

- Rattachement fonctionnel au directeur adjoint.

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

- **Lieu de travail :**
 - Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique – 46 cours de la République 69100 Villeurbanne. Ecoles et structures de quartiers
- **Moyens spécifiques détenus**
 - Sans objet
- **Contraintes**
 - Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)
 -
- **Horaires de travail**
 - 8h de face à face pédagogique, annualisation des congés sur calendrier scolaire de l'Education Nationale
 - Règlement particulier du temps de travail du service en date du

CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE

Cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique

NBI pas de NBI

Régime indemnitaire : régime indemnitaire de base